

France-Strasbourg: Social work services

OJ S 236/2015 05/12/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Agence nationale pour l'emploi

Postal address: Pôle emploi direction régionale — département achats, marchés — 27 rue Jean Wenger Valentin

Town: Strasbourg Cedex

Postal code: 67030

Country: France

Contact person: Département achats marchés

E-mail: achats-appros.alsace@pole-emploi.fr

Fax: +33 388100284

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.pole-emploi.e-marchespublics.com>

Address of the buyer profile: <http://www.pole-emploi.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Emploi

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Prestations de service social au bénéfice de l'ensemble des personnels en activité de pôle emploi sur le département du Bas-Rhin (67) et sur le département du Haut-Rhin (68).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 25: Health and social services

NUTS code FR42 Alsace

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de services ayant pour objet de confier à un prestataire l'organisation de prestations de service social au bénéfice de l'ensemble des personnels en activité de pôle emploi sur le département du Bas-Rhin (67) et sur le département du Haut-Rhin (68).

Le service social voulu par pôle emploi est basé sur l'intervention et l'action d'un(e) assistant(e) de

service social, diplômé(e) d'état. Appréhendant l'institution dans sa globalité et sa diversité, l'action de l'assistant(e) du service social se situe dans l'interface entre l'individuel et le collectif et

s'inscrit dans une concertation privilégiée avec tous les acteurs du site local (service rh, chsct, médecine du travail// prévention, élus du personnel, etc.).

II.1.6. CPV code(s)

85310000 Social work services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La présente consultation prend la forme d'un marché simple conclu avec un seul titulaire et dont le périmètre géographique couvre les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (ex région Alsace).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché est conclu à compter de sa date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 31.12.2017, puis reconductible expressément une fois pour une période d'un an calendaire. La date de prise d'effet du marché est fixée au 1.4.2016.

Aux fins de reconduction, pôle emploi se prononce au moins deux mois calendaires avant l'échéance de la première période contractuelle d'exécution du marché en notifiant par écrit au titulaire sa décision de reconduire le marché. Faute de décision notifiée dans ce délai, pôle emploi est considérée comme ayant renoncé à la reconduction. Le titulaire ne peut refuser la reconduction du marché; il ne saurait prétendre à aucune indemnité du fait de la non reconduction du marché.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 22 (from the award of the contract)

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Marchés financés à partir des contributions et subventions mentionnées à l'article L5312-7 du code du travail (hors fonds communautaires) et sur les ressources propres de l'institution. Paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent présenter leur candidature et offre sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. En cas d'attribution d'un marché à un groupement ayant présenté sa candidature et son offre sous forme d'un groupement conjoint, la transformation en un groupement solidaire sera exigée.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Déclaration sur l'honneur de la capacité juridique à accéder à la commande publique certifiant que le candidat a, au 31/12/14, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date ou avant le lancement de la consultation, s'est acquitté de ces impôts et cotisations ou a constitué des garanties jugées suffisantes (cf. Art. 8-4° de l'ord. 2005-649 du 6.6.2005); a, au 31.12.2014, mis en oeuvre l'obligation de négo° prévue à l'art. L2242-5 du code du travail (ci-après ct) ou a réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de sa candidature; n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L1146-1, L8221-1, L8221-3, L8221-5, L8231-1, L8241-1, L8251-1 et L8251-2 du ct; n'a pas fait l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet en application de l'art. L8272-4 du ct; n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux art. 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au 2ème alinéa de l'art. 421-5, à l'art. 433-1, au 2nd alinéa de l'art. 433-2, au 8ème alinéa de l'art. 434-9, au 2nd alinéa de l'art. 434-9-1, aux art. 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, ainsi qu'à l'art. 1741 du code général des impôts, aux art. L2339-2 à L2339-4 et L2339-11-1 à L2339-11-3 du code de la défense et à l'art. L317-8 du code de la sécurité intérieure; n'est pas exclu des marchés publics à titre de peine principale ou complémentaire prononcée en application des art. 131-10 ou 131-39 du code pénal; n'est pas en état de liquidation judiciaire (L640-1 du code de commerce) ou de faillite personnelle (L653-1 à L653-8 du même code) ou procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que français.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration relative à la capacité financière à exécuter le marché, indiquant le chiffre d'affaires annuel global réalisé par le candidat sur chacun des 3

derniers exercices disponibles. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place tout document de nature à attester de sa capacité financière à exécuter les prestations, par exemple la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Déclaration relative à la capacité technique et professionnelle à exécuter le marché indiquant: les effectifs au sens de l'article I1111-2 du code du travail, moyens annuels pour chacune des 3 dernières années; les principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, privilégiant les prestations similaires à celles objet du marché et détaillant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces références ne font l'objet d'une déclaration qu'à défaut d'être prouvées par des attestations des destinataires, comportant l'ensemble des éléments ci-dessus décrits, sauf pour les prestations dont pôle emploi a été destinataire et pour lesquelles une déclaration est suffisante.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Les prestations de service social du travail sont régies par les articles L.4631-1 et suivants, D.4631-1 et suivants du code du travail.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 57
2. Prix. Weighting 40
3. Responsabilité sociétale des entreprises. Weighting 3

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2016 -01 AS 67+68

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 18.1.2016 - 16:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.1.2016 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

1. Obtention du dossier de consultation (dce): le dce peut être téléchargé à l'adresse du profil d'acheteur indiquée en tête d'avis. A défaut, il peut être demandé par courrier ou courriel au point de contact en tête d'avis; veuillez préciser dans la demande l'intitulé de la consultation, vos coordonnées complètes (dont adresse courriel) et le mode de transmission souhaité (courrier ou courriel).

Renseignements complémentaires: les courriers ou courriels de demande de renseignements complémentaires doivent être adressés au point de contact en tête d'avis. La date limite de réception des demandes est fixée au 8.1.2016.

2 — transmission des plis: les plis peuvent être soit transmis par lettre recommandée avec accusé de réception (ou tout moyen équivalent permettant de déterminer la date et l'heure certaines de leur réception et de garantir leur confidentialité), soit remis en mains propres contre récépissé les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 au point de contact en tête d'avis. La transmission électronique des plis n'est pas autorisée.

3. Candidature:

1) les pièces mentionnées au iii.2 du présent avis sont transmises accompagnées d'une lettre de candidature dans les conditions fixées au dce.

2) dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire (art. L631-1 du code de

commerce) ou procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que français, est jointe à la déclaration du candidat, la copie du jugement l'autorisant à poursuivre son activité pendant toute la durée d'exécution du marché, période de reconduction comprise.3) en application de l'article 17-iv du décret 2005-1742 du 30.12.2005, il est précisé que les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements exigés au stade de la candidature que pôle emploi peut directement obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, s'ils fournissent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou espace et si son accès est gratuit.

4. Sélection des offres: la valeur technique des offres des candidats sous réserve de leur recevabilité, sera appréciée sur la base des sous-critères suivants: 23 % pour les profils et expérience des intervenants proposés pour l'exécution des prestations, 17 % pour les modalités d'organisation et de réalisation des différentes prestations, 10 % pour la présentation des enjeux et résultats de l'organisation d'un service social à pôle emploi, 7 % pour les moyens et ressources mobilisables pour l'exécution des prestations. 3 % pour les moyens mis en oeuvre pour favoriser la responsabilité sociétale de l'entreprise

5. Négociations des offres: après première analyse des offres sur la base des critères d'attribution mentionnés au présent avis, pôle emploi engagera des négociations avec les candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses, jugées telles sur la base de ces critères. Le nombre de candidats admis à négocier est fixé à trois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.les négociations portent sur la proposition technique et le prix.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 1.12.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Strasbourg

Postal address: 31 avenue de la Paix, BP 51038

Town: Strasbourg

Postal code: 67070

E-mail: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Telephone: +33 388212323

Fax: +33 388364466

Internet address: <http://www.ta-Strasbourg.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: A. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article l551-1 du code de justice administrative et/ou, contre un acte détachable du contrat, de l'article r421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521-1 du même code — b. Après la conclusion du contrat: 1°) recours sur la base de l'article l551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ou d'une demande indemnitaire; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès du directeur régional aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

1.12.2015